




## **INSCRIPTIONS** **Saison 2017-2018**

Les formulaires d'inscription, tarifs et plannings seront disponibles au secrétariat ou sur le site web rubrique « Inscriptions » à compter du 9 mai, nous vous invitons donc à télécharger votre dossier et à le remplir avant de vous présenter pour les inscriptions.

### **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**

- **DEBUTANTS (Poney, Baby Poney et Cheval):** à partir du samedi 20 mai
- **NOUVEAUX ADHERENTS (non débutant) :** à partir du samedi 10 juin
- **MEMBRES DU CHBV (PONEY OU CHEVAL) :**   
**Les dates et modalités d'inscription diffèrent selon votre niveau.**  
*Vous recevrez par courriel, mi-mai, le niveau préconisé par votre enseignant.*

Niveaux	Début des inscriptions
Poneys PO1, PO2, PO3 (manège)	à partir du mardi 23 mai
Chevaux 1/2, 2/3	

Niveaux	Début des inscriptions
Chevaux 4/5, 5/6, 6/7	à partir du samedi 3 juin MATIN
Chevaux 3/4	à partir du samedi 3 juin APRES-MIDI
Poneys Carrière (3 et 3/4 )	

## MODALITES D'INSCRIPTION

Niveaux	Début des inscriptions
<b>Poneys PO1, PO2, PO3 (manège)</b>	<b>à partir du mardi 23 mai</b>
<b>Chevaux 1/2, 2/3</b>	
Inscription possible soit : <ul style="list-style-type: none"><li>– par envoi postal</li><li>– auprès du secrétariat</li></ul> Pour être complet, le dossier déposé doit comporter : <ul style="list-style-type: none"><li>– La fiche d'inscription dûment signée par le représentant légal (<b>attention 3 pages à signer</b>)</li><li>– Le règlement (<b>par chèque uniquement</b> / pas d'espèce dans les dossiers envoyés)</li><li>– <b>Le règlement doit comprendre la cotisation annuelle, la licence et le forfait du 1er trimestre</b> (pour les cavaliers au forfait) - Les tarifs 2017-2018 sont affichés sur le site du CHBV.</li><li>– <b>Préciser le niveau, le jour et l'heure de la reprise sur le dossier d'inscription.</b></li></ul> Vous serez averti par email de la prise en compte de votre dossier. Les dossiers seront traités au fur et à mesure de leur réception dans le respect des niveaux préconisés par les enseignants. Les chèques seront encaissés en juin.	

Niveaux	Début des inscriptions
<b>Chevaux 4/5, 5/6, 6/7</b>	<b>à partir du samedi 3 juin MATIN</b>
<b>Chevaux 3/4</b>	<b>à partir du samedi 3 juin APRES-MIDI</b>
<b>Poneys Carrière (3 et 3/4 )</b>	

### ORGANISATION DE LA JOURNEE DU SAMEDI 3 JUIN

- **Le Samedi 3 juin, les inscriptions se dérouleront dans les locaux du CHBV :**
  - Le matin de 9h00 à 12h30 : Chevaux niveau 4/5, 5/6 et 6/7**
  - L'après-midi de 14h00 à 17h00 : Poneys Carrière et Chevaux 3/4**
- Une personne pourra inscrire en même temps les membres de sa famille et **au maximum deux autres membres**, maximum fixé afin de limiter le temps d'attente des personnes suivantes.
- **Aucun dossier ne sera accepté par le secrétariat avant le 3 juin.**
- Nous vous remercions de bien vouloir respecter les créneaux. **Aucune inscription des niveaux « Cheval et Poneys » de l'après-midi ne sera prise le matin** à l'exception de l'inscription d'un membre d'une même famille.

# LES FORMULES PROPOSEES PAR LE CHBV

## LA FORMULE PONEY

Le forfait pour un trimestre selon un calendrier défini chaque année : il ouvre droit à un nombre de séances à heure et jour fixe. Le forfait n'est pas remboursable, sauf cas d'incapacité définitive de pratique de l'équitation. Le créneau horaire de la séance hebdomadaire faisant l'objet du forfait est fixé au moment de l'inscription.

Le forfait est renouvelable tous les trimestres. Il donne la possibilité de **reporter deux séances par trimestre**. Le report peut se faire soit sur un cours ou une animation (différentiel de prix à régler), dans la limite des places disponibles.

## LES FORMULES CHEVAUX

- **LE FORFAIT** pour un trimestre selon un calendrier défini chaque année : il ouvre droit à un nombre de séances à heure et jour fixe. Le forfait n'est pas remboursable, sauf cas d'incapacité définitive de pratique de l'équitation. Le créneau horaire de la séance hebdomadaire faisant l'objet du forfait est fixé au moment de l'inscription. Le forfait est renouvelable tous les trimestres.

**La possibilité de reporter trois séances par trimestre est incluse aux conditions suivantes :**

- le **report de deux séances soit sur un cours ou une animation** (différentiel de prix à régler), dans la limite des places disponibles,
- **le report d'une troisième séance uniquement sur un cours pendant les vacances scolaires**

Le report n'est possible qu'à condition d'avoir décommandé sa séance initiale, par courriel, au minimum 24h00 à l'avance.

**Les cavaliers au forfait peuvent s'inscrire à des séances complémentaires, en plus de leurs heures de montes fixées lors de l'inscription, en fonction des places disponibles. La séance complémentaire sera facturée au prix de la séance de leur forfait et ne nécessitera pas d'achat de carnet de tickets.**

- **LES TICKETS** (uniquement pour les reprises Chevaux) : donnent droit à des séances à la Carte.

La formule au ticket laisse au cavalier la flexibilité de s'inscrire aux séances de son choix, sous réserve des places disponibles et du niveau de la reprise.

Toutefois, le CHBV offre la possibilité de bloquer **un** créneau hebdomadaire à heure et jour fixe dès les inscriptions pour les cavaliers aux tickets. Le blocage d'un créneau sur l'année implique :

- 1) une certaine assiduité et toute absence de plus de 3 semaines consécutives entraînera le déblocage du créneau,
- 2) pour le cavalier qui ne participe pas à la séance, la nécessité de se décommander par courriel, au minimum 24h00 à l'avance.

Les cavaliers qui souhaitent de la flexibilité et ne veulent pas être contraint par le fait de devoir se décommander en cas d'absence peuvent s'inscrire aux séances, au fil de leur envie et disponibilité, durant les heures d'ouverture du secrétariat.

Toute séance réservée, non décommandée au moins 24h00 à l'avance sera due.

**Le dossier d'inscription (incluant les conditions générales d'inscription), le planning et les tarifs sont affichés sur le site.**

\* \* \* \* \*